

ARMORIC info

Le journal des assurés
de la MSA d'Armorique

N°19



Septembre 2012

Appel à projets jeunes 2012

Remise des prix

P. 3

Avenir en soi

Accompagner le changement

P. 6

Assurance des exploitants agricoles

Choisissez la MSA pour votre ATEXA

P. 7

Prévention santé

**Préserver son capital santé
à tous les âges de la vie**



Agenda

Conférences gratuites et ouvertes à tous, organisées par les élus MSA

● **Aide aux aidants familiaux : se préserver pour mieux aider**

Mardi 9 octobre

Saint-Renan - salle des Pierres Noires à 20h30

● **Conférence-débat "Bien vieillir"**

Mardi 9 octobre

Callac - salle de la mairie à 14h

● **Conférence cancer "octobre rose"**

Jeudi 11 octobre

Evran - salle Beaumanoir à 20h30

● **Défibrillateur et massage cardiaque**

Jeudi 18 octobre

Locunolé - salle polyvalente à 20h30

● **Le diabète**

Vendredi 19 octobre

Saint-Nicolas-du-Pélem
salle Ty Ar Pélem à 20h30

● **Face à l'urgence, les gestes qui sauvent**

Mardi 23 octobre

Plomodiern - maison communale à 20h30

● **Le sommeil : comment bien dormir ?**

Mardi 13 novembre

Poullaouen - salle polyvalente à 20h30

● **Accidents vasculaires cérébraux**

Mardi 27 novembre

Plélan-le-Petit - salle de l'embarcadère à 20h30

Jeudi 13 décembre

Plémet - salle des fêtes à 20h30

● **Prévention des risques professionnels : protections individuelles**

Mercredi 5 décembre

Névez - salle des fêtes à 20h

Réunion d'information ouverte aux personnes qui assurent la charge d'un proche en perte d'autonomie

● **Aide aux aidants familiaux : se préserver pour mieux aider**

Vendredi 5 octobre

Rostrenen - médiathèque à 14h



Courrier des lecteurs

Réforme des retraites : départ anticipé à 60 ans

André : le gouvernement a annoncé la possibilité de partir en retraite anticipée à 60 ans en cas de carrière longue. Je suis né en 1953 et je suis salarié agricole depuis mes 17 ans. Puis-je en bénéficier ? à quelle date puis-je prendre ma retraite ? quelles démarches dois-je faire ?

Armoric info : le décret abaissant l'âge de départ à la retraite anticipée pour carrière longue à 60 ans est paru le 3 juillet dernier au Journal officiel. La date d'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif est fixée au 1^{er} novembre 2012. La mesure est aussi étendue aux régimes de retraites complémentaires des salariés.

En tant que salarié du régime agricole né en 1953, vous pouvez bénéficier d'un départ à la retraite anticipé à 60 ans si :

- vous avez validé au moins 5 trimestres à la fin de l'année civile des 20 ans (4 trimestres si vous êtes né au cours du dernier trimestre),
- vous avez cotisé le nombre de trimestres requis selon votre génération : 165 pour les générations 1953 et 1954 dont vous faites partie.

Vous pensez remplir ces conditions ? Votre dossier pourra être étudié 4 mois avant vos 60 ans. Prenez contact avec la MSA d'Armorique à cette échéance afin qu'elle analyse votre situation.

En attendant, retrouvez toutes les informations et conditions d'accès à la retraite anticipée pour carrière longue à 60 ans sur notre site msa-armorique.fr.

msa-armorique.fr change de look

Bénéficiez d'une navigation simplifiée

Plus clair et convivial, le nouveau site de la MSA d'Armorique vous propose un accès direct aux informations qui vous concernent.

Visualisez votre situation en un clic

Votre espace privé MSA devient "Mon espace privé". Personnalisable, il vous permet de consulter vos décomptes, vos attestations...

Que vous soyez particuliers, exploitants ou employeur de main d'œuvre, vous y retrouverez aussi tous les services qui facilitent vos démarches au quotidien.

Gagnez du temps avec le mode de réception électronique

Si vous avez choisi de recevoir vos documents en mode de réception électronique, vous êtes prévenu en temps réel de vos remboursements maladie, vos paiements de prestations et tout autre échange avec votre MSA.

Pour être toujours au plus près de vos attentes, notre offre de services en ligne continue de s'enrichir. Rendez-vous sur le site.



Vous n'êtes pas encore inscrit à votre espace privé et souhaitez bénéficier de ces nombreux avantages ? Prenez quelques minutes pour vous connecter sur msa-armorique.fr et cliquez sur « S'inscrire ».



Participez aux 3^{ème} Trophées des entreprises, du commerce et de l'artisanat

Organisé par le Club des entreprises, cet événement est l'occasion pour les entreprises et les exploitants agricoles de promouvoir leur talent et leur savoir-faire. Cette année encore la MSA d'Armorique récompensera l'un des lauréats.

Une condition pour participer : avoir une activité sur le territoire des communautés de communes du pays des Abers et/ou du pays de Lesneven-Côte des légendes.

Retrouvez toutes les informations pour vous inscrire sur le site msa-armorique.fr.



ARMORIC Info

Le journal des assurés de la MSA d'Armorique. Edité par la MSA d'Armorique. Siège social : 3, rue Hervé de Guébriant - 29412 Landerneau cedex - Tél. 02 98 85 79 79

Directeur de publication : Philippe Meyer - **Coordination du journal :** Virginie Le Guirec - **Rédaction :** Annie Bertrand - Didier Le Bris - Claire Pennanéach

Conception : Pierre Yvinec, PAO - **Dépôt légal :** 3^{ème} trimestre 2012 - **Imprimé par :** Corlet Roto - ZA des Vallées - 53300 Ambrières-les-Vallées - **Tirage :** 101 389 exemplaires

ISSN : 083550116 - **Agrément CPPAP :** 0513 M 08224 - **Crédits photos :** MSA d'Armorique, CCMSA service images : JM delage, T. Lannié - Fotolia : G. Grand-Vally, A. Borkowski -

Istockphoto : P. Gaul, M. Gasho

Magazine imprimé sur du papier 100% recyclé par un imprimeur ayant obtenu la marque Imprim'vert.



Remise des prix

“Appel à projets jeunes 2012”

La MSA d'Armorique a remis des prix allant de 100 € à 2 500 € à 15 groupes de jeunes pour leurs idées et leurs initiatives de dynamisation de leur territoire. Les quatre premiers groupes de ce classement bi-départemental présenteront leur projet au jury national pour espérer remporter un nouveau prix.

Le 1^{er} prix de 2500 € a été remis au groupe de jeunes de Le Cambout (22) pour leur projet “La Breizh s'enflamme”. À l'occasion d'une soirée festive, ils ont proposé aux habitants de leur commune de revivre les traditions perdues et d'apprendre le savoir-faire des anciens. Cet événement intergénérationnel a aussi permis de valoriser les commerces locaux.



Le 2^{ème} prix de 2000 € a récompensé le projet “Alors ? On bouge ?” présenté par le groupe du pays de Bégard (22). Leur objectif est de créer du lien entre les jeunes du secteur de Bégard par l'organisation, tout au long de l'année, d'animations destinées aux jeunes et aux enfants à partir de 6 ans.

Le 3^{ème} prix de 1500 € a été attribué aux quatre jeunes du secteur de Rostrenen (22) avec “Consommation locale : à quoi ça sert ?”. Leur projet ? Faire une exposition à la médiathèque de Rostrenen sur le thème “Comment consommer localement ?” et réaliser un petit film sur l'intérêt de consommer localement. Pour cela, ils iront à la rencontre des acteurs locaux (producteurs, commerçants, directeurs de grandes surfaces) et des passants pour recueillir leur témoignage.

Le 4^{ème} prix de 1250 € a été remporté par le groupe de Landerneau (29) pour “Vivre la rencontre : séjour solidaire au Bénin”. Aller à la rencontre de l'autre dans une démarche de solidarité envers les jeunes du Bénin, tel est l'objectif du projet. Il s'agit de tisser des liens avec les béninois et d'organiser, avec le concours des éducateurs, un projet éducatif et ludique de grande ampleur au profit des jeunes enfants (montage d'activité d'éveil ; d'alphabétisation...).

Ont également été récompensés

5^{ème} “Street Art”, Bégard (22), 6^{ème} “Séjours ski ados”, Bodilis (29), 7^{ème} ex aequo “Concert plein air” Trédaniel (22), “Radio 3^{ème} monde : l'engagement des jeunes dans la société d'aujourd'hui”, Trémuson (22), 8^{ème} ex aequo “Esprits libres : junior association Mespaul”, Mespaul (29), “Création artistique dans un lieu public : les totems de Mellac”, Mellac (29), 9^{ème} ex aequo “Découverte d'un pays Européen”, Penmarc'h (29), “Zef 2 Zic”, Plestin les Grèves (22), “Échanges entre jeunes européens”, Saint Evarzec (29), “Création d'une salle de répétition” Clohars Carnoët (29), “Création d'un local jeunes” Lopérec (29).



Retrouvez tous les projets sur le site internet msa-armorique.fr.

Sécuriplac

Une aide financière MSA pour l'acquisition d'un dispositif anti-chute

Les chutes de toits sont fréquentes et peuvent causer des lésions très graves. Ce type d'accident peut être évité en utilisant des dispositifs anti-chutes efficaces. Pour aider les entreprises à se doter d'un kit complet “Sécuriplac”, la MSA d'Armorique propose une aide financière de 800 €*.

Les conditions d'obtention de l'aide

En plus de l'acquisition du kit complet, le demandeur doit participer à la formation des utilisateurs. Il doit également être à jour du règlement de ses cotisations sociales pour obtenir l'aide de 800 €*.

La demande d'aide est à solliciter auprès des conseillers en prévention de la MSA d'Armorique.

Contacts : Finistère - N. Regnacq 02 98 85 79 31 - Côtes d'Armor - D. Departout 02 96 78 88 58

* 800 € HT dans la limite des crédits disponibles, avant le 31 décembre 2012.

Infos Santé

Médicaments génériques

Les nouvelles obligations

Désormais si vous refusez un médicament générique proposé par votre pharmacien vous devez régler la facture et la transmettre ensuite à la MSA pour obtenir un remboursement.

Octobre rose

Détectés tôt, 90% des cancers du sein sont guéris

Le dépistage organisé du cancer du sein s'adresse à toutes les femmes entre 50 et 74 ans, sans symptôme apparent ni antécédent de cancer du sein.

Un dépistage simple

Tous les deux ans, entre 50 et 74 ans, vous êtes invitées par courrier à faire le dépistage.

Un dépistage de qualité

Toutes les mammographies jugées normales font l'objet d'une seconde lecture par un radiologue expert.

Un dépistage gratuit

Vous bénéficiez d'un examen clinique et d'une mammographie, sans avance de frais.

Les actions MSA :

le 5 octobre à Briec : stand d'information "octobre rose" sur le marché,

le 11 octobre à Evran : conférence sur le cancer du sein à 20h30,

le 16 octobre à Paimpol : stand d'information "octobre rose" sur le marché,

le 20 octobre à Evran : randonnée pédestre avec le stand d'information "octobre rose" à 14h.



Préserver son capital santé à tous les âges de la vie

L'objectif de la prévention est d'améliorer l'état de santé de la population. Le pôle prévention santé de la MSA d'Armorique propose aux assurés MSA et à la population rurale, un programme d'actions visant à éviter l'apparition, le développement ou l'aggravation des maladies ou des accidents. Ces actions contribuent à préserver le capital santé à tous les âges de la vie.

Le plan de prévention santé est décliné en 5 axes.

1 Le dépistage et la détection des maladies

- **Les "instants santé"** de la MSA sont destinés aux assurés de 16 à 74 ans. La MSA les invite par courrier pour un bilan de santé adapté à chaque âge.

La prévention des cancers

- Partenaire des campagnes de dépistage menées par les ADEC, la MSA contribue à améliorer la participation de la population agricole aux dépistages en organisant des actions de sensibilisation.
- **Le dépistage du mélanome** organisé par les dermatologues et pour lequel la MSA apporte son soutien (mise à disposition de locaux, information).
- **Le sevrage tabagique** : la MSA soutient les fumeurs dans leur démarche de sevrage et rembourse à ses adhérents 50 € pour l'achat de substituts nicotiniques.



- **La prévention bucco-dentaire**
Reconnue comme étant le moyen le plus efficace pour la préservation d'une

bonne santé bucco-dentaire, la prévention agit pour éviter des complications infectieuses responsables de l'apparition ou l'aggravation d'affections d'ordre général. La MSA relaie le dispositif national M'T dents et développe un plan d'actions dentaires spécifiques auprès des futures mamans et en situation de précarité ou sans suivi bucco-dentaire régulier.

2 La santé des publics en situation de fragilité

Une attention particulière est portée aux populations agricoles plus défavorisées afin de leur permettre un accès aux soins dentaires. Des financements complémentaires à la prise en charge des soins sont éventuellement recherchés.

Des ateliers d'accompagnement sont organisés par la MSA pour les adhérents en difficulté par rapport à leur emploi ou ayant cessé leur activité ou qui sont handicapés.

La prévention du suicide

- Elle s'organise autour d'un circuit de signalements et de leur prise en charge, pour les personnes en difficulté financière et morale.

Les risques psychosociaux

- Afin de les prévenir, la MSA accompagne les entreprises et met en place des actions spécifiques : formations, groupes de parole...

Le handicap

- **L'accompagnement des malades et handicapés** pour le maintien dans l'emploi se caractérise principalement par un suivi individuel pour faciliter le reclassement ou la réinsertion professionnelle.

Les actifs exposés aux risques

- **Les troubles musculo-squelettiques (TMS)** et le bruit sont des problèmes pour lesquels la MSA met en œuvre des sessions d'information et de formation pour les salariés en entreprise et les exploitants.
- **Le réseau de vigilance des zoonoses** a été créé pour faire connaître les risques liés aux maladies transmissibles par les animaux à l'Homme et alerter lors de la détection d'un cas suspect.

Les jeunes

- **La prévention des conduites addictives** est portée par des messages de sensibilisation liés à la consommation d'alcool, de tabac, de drogues. Des interventions, des conférences-débats, du théâtre interactif sont organisés en partenariat avec les lycées, les collectivités locales.

3 La prévention des risques liés au vieillissement

Le "bien vieillir"

- **À l'issue des conférences, les ateliers du bien vieillir**, cycle de 7 ateliers, sont présentés aux personnes de plus de 55 ans afin de leur donner les clés du bien vieillir : hygiène bucco dentaire, sommeil, vie sociale, alimentation...
- **Le pac eurêka** est un programme d'activation cérébrale proposé aux personnes de plus de 65 ans sous forme de 15 ateliers. Au programme : des exercices ludiques et pratiques pour stimuler leur mémoire. Il s'agit aussi de moments de rencontre.
- **L'accompagnement des travailleurs vieillissants** a pour objectif de maintenir



les seniors au travail tout en préservant leur santé. La MSA mène des études ergonomiques et propose, si besoin, des aménagements de poste. Elle réalise des bilans dans les entreprises de plus de 50 salariés pour établir un suivi professionnel et connaître les expositions aux risques. Elle accompagne également ces entreprises dans la mise en place des accords seniors et des accords sur la pénibilité.

- **La préparation à la retraite** permet d'assurer une bonne transition entre la vie active et la retraite. La MSA d'Armorique organise deux jours d'ateliers pour aider les futurs retraités à bien vivre cette étape.

4 La prévention des maladies chroniques et infectieuses

La prévention des maladies chroniques

- **Les ateliers d'éducation thérapeutique** se déroulent en six séances et permettent aux personnes de moins de 75 ans d'apprendre à mieux gérer la maladie et à se responsabiliser pour limiter sa progression. Ces ateliers portent sur trois affections : l'insuffisance cardiaque, l'hypertension et la maladie coronarienne.
- **Les ateliers "défi cœur"** visent à prévenir des risques cardiovasculaires en éduquant les personnes aux risques, à la nutrition et à l'activité physique.
- **La nutrition santé dans les lycées agricoles** est un programme destiné à informer les élèves de l'importance d'une

bonne hygiène alimentaire et à les rendre acteurs du projet.

La prévention des maladies infectieuses et/ou contagieuses

- **Les campagnes de vaccination** sont menées dans le but d'inciter la population à se faire vacciner pour éradiquer des maladies, notamment la rougeole, la grippe et le tétanos. La MSA prend en charge le vaccin pour certains publics ciblés.
- **Les conférences publiques** ont pour objectif principal de sensibiliser la population en milieu rural. Des débats, gratuits et ouverts à tous, sont organisés à l'initiative des élus sur les thèmes de l'alimentation, du diabète, des accidents cardio-vasculaires...

5 La santé et l'environnement

- **La manipulation et l'utilisation des produits chimiques** font partie des risques identifiés dans les entreprises. Pour les éviter, la MSA apporte des conseils aux vendeurs et aux utilisateurs de produits chimiques.
- **Le réseau de surveillance des algues vertes** permet d'alerter sur les conséquences de la manipulation des algues.

Bien qu'il soit déjà vaste, le plan de prévention santé de la MSA d'Armorique est évalué chaque année et enrichi, si nécessaire, en fonction de nouveaux besoins identifiés et des priorités de santé publique.

Son objectif reste et restera : améliorer l'état de santé de ses assurés et vous persuader que chacun dispose d'un capital santé qu'il est indispensable de préserver à tous les âges de la vie.

Les acteurs de la prévention santé à la MSA d'Armorique

Le pôle Prévention santé sous la responsabilité du médecin conseil chef

- Médecins conseil
- Chirurgiens-dentistes conseil
- Responsable prévention santé
- Chargée d'études
- Infirmiers

Le pôle Santé Sécurité au Travail sous la responsabilité du médecin du travail chef du service

- Médecins de santé au travail
- Conseillers en prévention des risques professionnels

Le service interventions sociales

- Travailleurs sociaux

Le service animation élus

- animateurs de l'échelon local

Les autres services de la MSA d'Armorique

- Le service santé (gestion de l'assurance maladie)
- Le service communication

Les élus MSA

Les partenaires

- ARS, caisses d'assurance maladie, Carsat, Direccte, conseils généraux, collectivités locales...
- Médecins, établissements de soins, réseaux de santé...
- Etablissements et entreprises agricoles, associations, bénévoles...

Accompagner le changement

La MSA propose une action collective permettant d'accompagner des personnes dans une situation de changement. Elle est basée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience. L'Avenir en soi est la possibilité de découvrir ses talents, de valoriser ses expériences, de reprendre confiance en soi et d'utiliser ses compétences pour développer un projet professionnel ou personnel.



Depuis deux ans, six groupes de huit à dix personnes ont été constitués sur les deux départements. Quelques mois après la fin des groupes, les participants sont réunis pour faire un bilan. C'est à cette occasion que nous avons rencontré deux animatrices, Yvette Kermoal et Sandrine Paugam, du service interventions sociales à la MSA d'Armorique.

Elles avaient convié à une même réunion les participants des groupes de Morlaix, Rostrenen et Carhaix.

Elles nous racontent cette journée

Comment s'est passé ce rassemblement d'anciens participants ?

Cette année nous avons innové en réunissant trois groupes en même temps. Peu de personnes se connaissaient mais elles sont très vite entrées en contact et leur facilité à communiquer entre elles nous a impressionnée.

Ces groupes sont basés sur l'écoute et le respect de la parole de chacun, nous avons retrouvé cela lors de notre journée de bilan. C'est vrai que la participation de ces personnes aux ateliers Avenir en soi leur a permis de prendre confiance en elles.

Le matin nous avons fait un tour de table qui s'est révélé très riche en échanges. Les participants ont été très marqués par les expériences et le vécu de chacun, ils ont voulu en discuter. Ils ont aussi parlé des absents et se sont inquiétés de ce qu'ils devenaient aujourd'hui.

L'après-midi, nous avons proposé aux participants de faire un bilan par petits groupes.

Ils ont préféré être tous ensemble pour le faire. Cela peut paraître anodin, mais cette prise de position nous a confirmé leur plus grande capacité à être acteur de leur parcours.

“C'est un moyen de redécouvrir ses qualités, de se souvenir de ses expériences passées, de reprendre confiance en soi”

Quelles ont été les motivations de ces personnes pour participer à l'Avenir en soi ?

Nous sommes revenues sur leurs motivations pour participer aux ateliers Avenir en soi.

Elles sont différentes d'une personne à l'autre. Certaines cherchent du lien social, pour “discuter et partager ses expériences”.

Cela peut être aussi un moyen de “trouver une entraide et un soutien moral”, ou de “savoir comment avancer en sachant qu'il n'y a pas de solution miracle”.

Cependant nous retrouvons toujours un point commun : beaucoup de questionnements face à l'avenir et la volonté de chercher des solutions : “j'étais perdu”, “j'étais dans le flou au niveau professionnel”.

Quel a été le bilan ?

Nous avons voulu savoir ce qu'ils avaient retiré de ces différentes rencontres et comment ils les avaient vécues. Beaucoup ont retenu une “ouverture et une écoute des autres, sans jugement” et c'était très important pour eux parce qu'ils étaient tous dans cette attente.

Le partage de leurs expériences et la dynamique de groupe leur ont permis d'avancer “on s'apportait des solutions, on se donnait des conseils”.

Lors de ce programme, les participants ont ressenti beaucoup d'émotions et certains ont pu aussi en exprimer. “Ça soulage”, comme ils ont pu nous le dire.

Tous ces échanges, très francs et sincères, même s'ils pouvaient parfois aborder des sujets graves ou très personnels, se sont tout de même passés dans la bonne humeur “c'était sérieux et en même temps on riait”.

Pour certains l'avenir est plus dégagé, plus clair, ils étaient dans une impasse et ils ont “eu des idées, des manières de s'en sortir” ; d'autres ont pu être confortés dans leurs choix, sécurisés quant au chemin qu'ils souhaitaient emprunter car cela leur a permis “d'enlever des doutes pour se lancer dans un projet”.

Beaucoup enfin, sont soulagés d'un poids car ils ont pu parler et ils repartent plus rassurés quant à leurs compétences et leur capacité à mobiliser leurs ressources.

“C'était sérieux et en même temps on riait”

Les ateliers Avenir en soi permettent aux participants de progresser étapes après étapes. Mais, parce que chacun vient avec sa personnalité, son histoire, ses expériences, en tant qu'animatrices nous sommes toujours vigilantes pour adapter au mieux la méthode à la singularité des groupes et à celle des personnes, pour que chacun en tire des bénéfices.

2013 : un groupe Avenir en soi est programmé à Carhaix.

Pour en savoir plus ou s'inscrire, contactez le 02 98 85 79 79.

Assurances des exploitants agricoles

Choisissez la MSA pour votre ATEXA

L'ATEXA est l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des exploitants agricoles. Elle vous protège contre ces risques et leurs conséquences. Elle est obligatoire mais vous avez le choix de l'organisme assureur. La MSA propose cette assurance à ses adhérents.



totale d'avance des frais pour l'ensemble des soins médicaux liés à l'accident du travail ou la maladie professionnelle.

Des indemnités journalières forfaitaires (sauf pour les cotisants solidaires).

Elles seront versées en cas d'incapacité temporaire de travail du chef d'exploitation, d'entreprise

L'ATEXA est une assurance obligatoire pour :

- les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole,
- les membres non salariés de sociétés,
- les mandataires de sociétés ou de caisses locales d'assurances mutuelles agricoles,
- les cotisants solidaires (sous certaines conditions),
- les aides familiaux et associés d'exploitation,
- les collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise.

Vous êtes couvert par l'ATEXA

Si vous êtes victime d'un accident :

- durant le travail sur le lieu de l'exploitation, de l'entreprise, de l'établissement ou du chantier ;
- pendant le trajet aller-retour entre votre domicile et votre lieu de travail ou tout lieu où vous devez vous rendre pour votre activité professionnelle.

Si vous développez une maladie liée à votre activité professionnelle inscrite sur la liste des maladies professionnelles ou reconnue par le Comité régional de reconnaissance de ces maladies (CRRMP).

Quelles sont les prestations proposées par l'ATEXA ?

Une prise en charge à 100%

Avec l'ATEXA, vous bénéficiez d'une dispense

ou du membre de société (y compris en cas de rechute). Vous ne serez pas indemnisé du 1^{er} au 7^{ème} jour (délai de carence).

Une rente accident du travail

Dans le cas de séquelles et en fonction du taux d'incapacité, une indemnité peut vous être versée sous forme de rente ou de capital, à partir de :

- 30% pour le chef d'exploitation, d'entreprise ou le membre de société ;
- 100% pour le collaborateur d'exploitation (conjoint, concubin ou pacsé) ou le conjoint participant aux travaux, l'aide familial, l'associé d'exploitation, l'enfant âgé de 14 à 20 ans.

Une rente aux ayants-droit

(conjoints, concubins, pacsés ou enfants) en cas d'accident mortel du chef d'exploitation, d'entreprise ou du membre de société.

Une prise en charge forfaitaire des frais funéraires.

Quelles cotisations ?

Les cotisations sont forfaitaires et fixées annuellement. Elles sont identiques quel que soit l'assureur retenu.

Le montant des cotisations est calculé en fonction du statut de la personne assurée, du secteur d'activité et de son niveau de risques. Le montant est proportionnel au nombre de jours d'affiliation pendant l'année considérée.

Pourquoi souscrire votre assurance ATEXA à la MSA ?

✓ **Vous bénéficiez d'un interlocuteur unique** pour gérer toute votre protection sociale et ainsi rendre vos démarches plus faciles.

✓ **Vos formalités sont simplifiées**

Vous avez moins de démarches administratives à entreprendre, une seule facture et un traitement rapide de votre dossier.

✓ **Vous êtes accompagnés**

par des professionnels qui vous connaissent et vous apportent des conseils et des solutions personnalisées pour l'amélioration de votre santé, de votre sécurité et de vos conditions de travail.

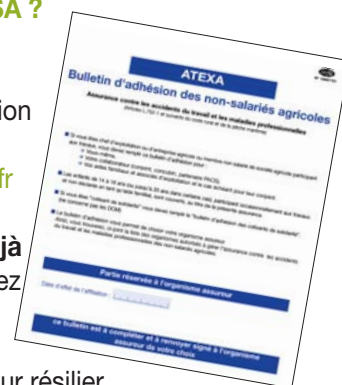
Quelles sont les démarches pour vous assurer à la MSA ?

Complétez le bulletin d'adhésion disponible sur msa-armorique.fr

Si vous êtes déjà assuré : adressez à votre ancien assureur une

dénonciation pour résilier votre contrat. Elle doit comporter le nom du nouvel assureur choisi. Cette dénonciation est individuelle, vous devez la signer en votre nom. Les co-exploitants doivent chacun rédiger une dénonciation. Envoyez-la par courrier avec accusé de réception.

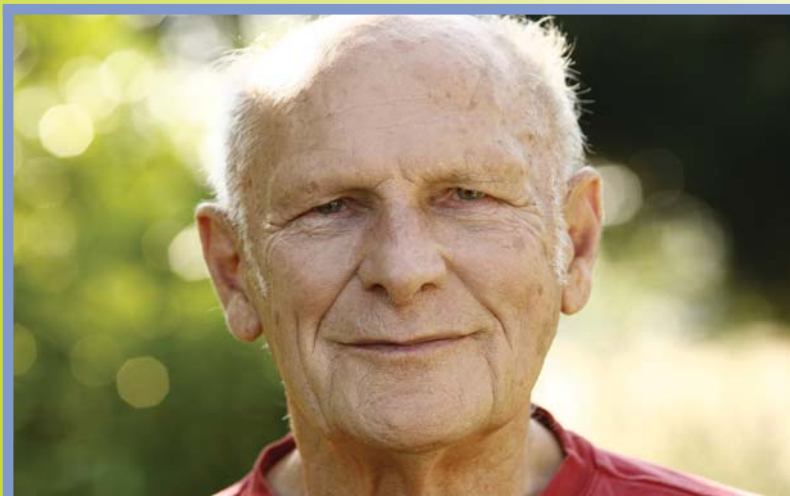
Elle doit être reçue par votre ancien assureur au plus tard le 30 septembre de l'année précédant la date d'effet de la dénonciation (1^{er} janvier).



Services à domicile Armoric Services et Icar s'occupent de tout !

Armoric Services, dans le Finistère et Icar, dans les Côtes d'Armor, sont là pour vous aider et vous proposer un service à domicile adapté à vos besoins.

Besoin d'aide pour le ménage ou le repassage ?
Armoric Services (29) et Icar (22) s'occupent de tout !



“J'ai de plus en plus de difficultés à faire le ménage”

Bernard : je suis seul dans une petite maison. Je veux la garder propre pour continuer à accueillir mes petits enfants. Mais j'ai de plus en plus de difficultés à faire le ménage. Ma sœur m'a parlé d'Armoric Services qui propose des services à domicile. Je les ai appelés. Depuis, Martine vient deux fois par semaine pour m'aider à faire le ménage. C'est un vrai soulagement. Et puis ça me fait un peu de visite !



“C'est vraiment pratique et on a un peu plus de temps à consacrer à notre fille”

Audrey : j'ai repris le travail à temps plein et mon mari est souvent sur la route à cause de son métier de commercial. On a une fille de 4 ans et un bébé de 6 mois, autant dire que c'est la course tous les jours ! Au lieu de nous laisser déborder, on a décidé de faire appel à Icar. Michèle vient faire du repassage et du ménage une fois par semaine pendant deux heures. C'est vraiment pratique et on a un peu plus de temps à consacrer à notre fille.

**Vous aussi contactez
Armoric Services
au 02 98 85 85 48
et Icar au
02 96 78 88 99**



OFFRE PROMOTIONNELLE

Les personnes ayant déjà bénéficié d'une offre promotionnelle ne peuvent pas prétendre à cette offre



Armoric Services (29)
2h d'intervention à domicile
offertes sur présentation
de ce coupon.

Offre valable pour tout nouveau contrat signé avant le 31/01/13 (10h minimum dont 2h offertes à utiliser sur 3 mois maximum).
Offre promotionnelle non cumulable avec une autre offre. Une seule offre par foyer.

**ARMORIC
SERVICES**

Icar (22)

2h d'intervention à domicile
offertes sur présentation
de ce coupon.

Offre valable pour tout nouveau contrat signé avant le 31/01/13 (10h minimum dont 2h offertes à utiliser sur 3 mois maximum).
Offre promotionnelle non cumulable avec une autre offre. Une seule offre par foyer.

